

IVAN
JABLONKA

Laëtitia

LA LIBRAIRIE
DU XXI^e SIÈCLE

SEUIL

Ivan Jablonka

Laëtitia
ou
la fin des hommes

Éditions du Seuil

ISBN 978-2-02-129121-6

© Éditions du Seuil, août 2016

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Laetitia est hominis transitio a minore ad maiorem perfectionem.

La joie est le passage de l'homme d'une moindre perfection à une plus grande.

SPINOZA, *L'Éthique*.

Laëtitia Perrais a été enlevée dans la nuit du 18 au 19 janvier 2011. C'était une serveuse de dix-huit ans domiciliée à Pornic, en Loire-Atlantique. Elle menait une vie sans histoires dans la famille d'accueil où elle avait été placée avec sa sœur jumelle. Le meurtrier a été arrêté au bout de deux jours, mais il a fallu plusieurs semaines pour retrouver le corps de Laëtitia.

L'affaire a soulevé une énorme émotion dans tout le pays. Critiquant le suivi judiciaire du meurtrier, le président de la République, Nicolas Sarkozy, a mis en cause les juges auxquels il a promis des « sanctions » en réponse à leurs « fautes ». Ses propos ont déclenché un mouvement de grève inédit dans l'histoire de la magistrature. En août 2011 – affaire dans l'affaire –, le père d'accueil a été mis en examen pour des agressions sexuelles sur la sœur de Laëtitia. À ce jour, on ignore si Laëtitia elle-même a été violée, que ce soit par son père d'accueil ou par son meurtrier.

Ce fait divers est exceptionnel à tous égards – par l'onde de choc qu'il a soulevée, par son écho médiatique et politique, par l'importance des moyens mis en œuvre pour retrouver le corps, par les douze semaines que ces recherches ont duré, par l'intervention du président de la République, par la grève des magistrats. Ce n'est pas une simple affaire : c'est une affaire d'État.

Mais que sait-on de Laëtitia, hormis qu'elle a été la victime d'un fait divers marquant ? Des centaines d'articles et de

reportages ont parlé d'elle, mais seulement pour évoquer la nuit de la disparition et les procès. Si son nom apparaît dans Wikipédia, c'est sur la page du meurtrier, à la rubrique « Meurtre de Laëtitia Perrais ». Éclipsée par la célébrité qu'elle a offerte malgré elle à l'homme qui l'a tuée, elle est devenue l'aboutissement d'un parcours criminel, une réussite dans l'ordre du mal.

Pouvoir du meurtrier sur « sa » victime : non seulement il lui retire la vie, mais il commande le cours de cette vie, qui désormais s'oriente vers la rencontre funeste, l'engrenage sans retour, le geste létal, l'outrage fait au corps. La mort tire la vie à elle.

Je ne connais pas de récit de crime qui ne valorise le meurtrier aux dépens de la victime. Le meurtrier est là pour raconter, exprimer des regrets ou se vanter. De son procès, il est le point focal, sinon le héros. Je voudrais, au contraire, délivrer les femmes et les hommes de leur mort, les arracher au crime qui leur a fait perdre la vie et jusqu'à leur humanité. Non pas les honorer en tant que « victimes », car c'est encore les renvoyer à leur fin ; simplement les rétablir dans leur existence. Témoigner pour eux.

Mon livre n'aura qu'une héroïne : Laëtitia. L'intérêt que nous lui portons, comme un retour en grâce, la rend à elle-même, à sa dignité et à sa liberté.

*

De son vivant, Laëtitia Perrais n'a intéressé aucun journaliste, aucun chercheur, aucun homme politique. Pourquoi lui consacrer aujourd'hui un livre ? Étrange destin que celui de cette passante fugacement célèbre. Aux yeux du monde, elle est née à l'instant où elle est morte.

Je voudrais montrer qu'un fait divers peut être analysé comme un objet d'histoire. Un fait divers n'est jamais un simple « fait », et il n'a rien de « divers ». Au contraire, l'affaire

Laëtitia dissimule une profondeur humaine et un certain état de la société : des familles disloquées, des souffrances d'enfant muettes, des jeunes entrés tôt dans la vie active, mais aussi le pays au début du ^{xxi}^e siècle, la France de la pauvreté, des zones périurbaines, des inégalités sociales. On découvre les rouages de l'enquête, les transformations de l'institution judiciaire, le rôle des médias, le fonctionnement de l'exécutif, sa logique accusatoire comme sa rhétorique compassionnelle. Dans une société en mouvement, le fait divers est un épiceutre.

Mais Laëtitia ne compte pas seulement pour sa mort. Sa vie aussi nous importe, parce qu'elle est un fait social. Elle incarne deux phénomènes plus grands qu'elle : la vulnérabilité des enfants et les violences subies par les femmes. Quand Laëtitia avait trois ans, son père a violé sa mère ; ensuite, son père d'accueil a agressé sa sœur ; elle-même n'a vécu que dix-huit ans. Ces drames nous rappellent que nous vivons dans un monde où les femmes se font injurier, harceler, frapper, violer, tuer. Un monde où les femmes ne sont pas complètement des êtres de droit. Un monde où les victimes répondent à la hargne et aux coups par un silence résigné. Un huis clos à l'issue duquel ce sont toujours les mêmes qui meurent.

Il n'était pas programmé que Laëtitia, cette jeune fille radieuse aimée de tous, finisse comme un animal de boucherie. Mais, dès son enfance, elle a été déstabilisée, ballottée, négligée, accoutumée à vivre dans la peur, et ce long processus de fragilisation éclaire à la fois sa fin tragique et notre société tout entière. Pour détruire quelqu'un en temps de paix, il ne suffit pas de le tuer. Il faut d'abord le faire naître dans une atmosphère de violence et de chaos, le priver de sécurité affective, briser sa cellule familiale, ensuite le placer auprès d'un assistant familial pervers, ne pas s'en apercevoir et, enfin, quand tout est fini, exploiter politiquement sa mort.

Inutile de préciser que je n'ai pas connu Laëtitia. Je l'ai rencontrée à travers des gens qui l'ont aimée – parents, amis, collègues – ou qui ont reconstitué ses derniers instants

— magistrats, gendarmes, experts, avocats, journalistes. Mon enquête est née de la leur. Elle est une méta-enquête, fondée sur l'attachement des uns et le travail des autres. Comprendre l'existence de Laëtitia suppose à la fois de revenir des années en arrière, à une époque où rien ne la distinguait des autres enfants, et de retracer l'enlèvement et le meurtre qui l'ont fait disparaître. Une histoire de vie enlacée à une enquête criminelle. Une biographie qui se prolonge après la mort.

Bébé maltraité, gamine oubliée, fillette placée, adolescente timide, jeune fille sur le chemin de l'autonomie, Laëtitia Perrais n'a pas vécu pour devenir une péripétie dans la vie de son meurtrier, ni un discours à l'ère Sarkozy. Je rêve Laëtitia comme si elle était absente, retirée dans un lieu qui lui plaît, à l'abri des regards. Je ne fantasme pas la résurrection des morts ; j'essaie d'enregistrer, à la surface de l'eau, les cercles éphémères qu'ont laissés les êtres en coulant à pic.

1

Jessica

En avril 2014, peu après le procès du père d'accueil, j'ai écrit une lettre à Cécile de Oliveira, l'avocate de Jessica Perrais, la sœur jumelle de Laëtitia :

Maître,

Historien et écrivain, professeur à l'université Paris 13, je me permets de vous écrire parce que j'aimerais consacrer un livre à Laëtitia Perrais.

Son histoire me touche pour plusieurs raisons. Je suis père de trois filles. J'ai travaillé sur les enfants abandonnés, retirés à leurs parents, placés en famille d'accueil et parfois maltraités. Enfin, j'ai consacré une biographie à mes grands-parents, assassinés à l'âge de vingt-huit et trente-cinq ans pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans ce livre, j'ai tenté de retracer leur vie, avec sa normalité et ses échecs, avec ses projets et ses espoirs, sans être obnubilé par leur mort. C'est une recherche historique, ainsi qu'une stèle à la mémoire de deux jeunes gens assassinés à la fleur de l'âge.

Le même sentiment me pousse à écrire sur Laëtitia. Je voudrais retracer sa vie : son parcours, les épreuves qu'elle a subies, l'avenir qu'elle se préparait, l'injustice et l'horreur d'une vie détruite. Comme pour mes grands-parents, il

s'agit d'un hommage, mais aussi et surtout d'une quête de justice et de vérité.

Je voudrais avoir votre sentiment et vos conseils sur ce projet (je n'ignore pas, en particulier, qu'un procès en appel se prépare). Je serais très heureux de m'en entretenir avec vous, avant de pouvoir, dans un deuxième temps, exposer ma démarche à Jessica. Il va de soi que je ne me lancerai pas dans cette entreprise sans son accord. En vous exprimant mon admiration pour le combat que vous menez, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Après m'avoir rencontré une première fois, Cécile de Oliveira a accepté de me présenter à Jessica, bien que celle-ci soit très fragile. Retirée à ses parents et placée à l'âge de huit ans, elle a été abusée sexuellement par son père d'accueil. Ensuite, sa sœur a été tuée.

Nous sommes au mois de juin 2014, à Nantes, dans le cabinet de l'avocate. La Loire scintille à travers les feuillages qu'encadre la fenêtre ouverte. Je suis intimidé à l'idée de me retrouver face à Jessica, non seulement parce que tout mon projet est suspendu à sa décision, mais aussi parce que cette jeune femme est l'orpheline de sa jumelle, la survivante qui, à l'âge de vingt-deux ans, a déjà vécu deux procès d'assises – celui du meurtrier de Laëtitia et celui de leur père d'accueil. Au procès de ce dernier, un monsieur de soixante-quatre ans, toute la famille a fait bloc derrière lui, l'agresseur se transformant en victime, Jessica devenant la coupable, la manipulatrice qui a réussi à prendre dans ses filets un père de famille un peu trop naïf. Condamné à huit ans de prison, il a renoncé à faire appel. Aujourd'hui, Jessica vit seule et travaille dans une cantine administrative de Nantes.

À 16 heures, elle arrive : une jeune femme mince, aux cheveux coupés court, avec des leggings sombres et un

blouson noir qu'elle garde sur elle. Cécile de Oliveira lui fait part de diverses informations : la date du procès d'appel du meurtrier de Laëtitia, les indemnités qu'elle doit toucher à la fois pour la mort de sa sœur et pour les agressions subies dans leur famille d'accueil. Jessica est timide, presque craintive, et elle fait tout pour éviter mon regard. Pendant que son avocate lui explique les procédures, elle garde le silence, hochant parfois la tête avec un « oui » appliqué. L'intensité de son regard contraste avec sa raideur de petite fille qui craint de mal faire.

Jessica sort une liste de questions. Est-ce qu'elle devra assister à la totalité du procès ? Non, seulement un ou deux jours, en évitant l'exposé des « faits ». Est-ce qu'ensuite ce sera fini ? Oui, car il n'ira probablement pas en cassation. Est-ce normal qu'un proche lui demande instamment quand elle touchera ses indemnités ? Cécile de Oliveira s'énerve : « Non, ce n'est pas normal, tu dois te protéger ! » Enfin, Jessica sort de son sac à dos un livre qui vient de paraître sur sa sœur. C'est un tissu de mensonges, elle est choquée.

Cécile de Oliveira me présente à Jessica, qui me dévisage en silence. J'aurais voulu que l'amitié et l'admiration passent, comme des ondes, directement de mon cœur dans le sien. Mais je suis obligé d'exposer à Jessica, avec mes pauvres mots, mes phrases de professeur que j'ai répétées plusieurs fois mentalement et qui n'en sonnent que plus faux, la nature de mon projet historique et mémoriel. Voilà : je voudrais qu'elle me parle de leurs souvenirs d'enfance, des lieux où elles ont vécu, des choses heureuses, de leurs copines, des jeux, des chamaileries, des balades sur la plage.

Jessica approuve. Elle veut bien me parler de sa sœur, mais pas de l'affaire. Elle ne participe plus aux marches blanches, qui ne servent à rien. Elle appréhende beaucoup les 18 et 19 du mois.

On échange les numéros de portable. Jessica remercie son avocate et prend congé avec une gaieté un peu forcée.

Après son départ, la pièce semble vide. Je me sens accablé

par le poids de la responsabilité que Jessica a accepté de me confier, saisi par l'angoisse de voyager au pays des enfants morts. Le seuil en est ouvert devant moi : cette fenêtre où palpitent les feuillages. Au-delà coule la Loire, dont les eaux argentées charrient le souvenir des hommes et des femmes noyés en 1793. Mon enquête vient de commencer¹.

1. On trouvera en fin de volume des références bibliographiques, des cartes, ainsi qu'une liste des abréviations et des pseudonymes utilisés.

2

La scène d'absence

Mercredi 19 janvier 2011

Jessica referme le portail et s'engage sur la route de la Rogère. Il est 7 h 15, il fait encore nuit noire, le froid est vif. Comme à son habitude, Jessica est en avance : le car de ramassage passe à 7 h 30 de l'autre côté du rond-point.

Au bout de 50 mètres, elle distingue dans l'obscurité un scooter renversé sur le bas-côté de la route, qu'elle reconnaît aussitôt comme étant celui de sa sœur. Le scooter est couché sur le flanc, la selle est gelée, le moteur et les feux éteints, les clés encore sur le contact. Affolée, Jessica court vers la maison, où son père d'accueil finit de déjeuner :

– P'tit Loup, P'tit Loup, le scooter de Laëtitia est par terre !

Gilles Patron s'habille à la hâte et tous deux se précipitent dehors. Sur cette section de la route, l'éclairage ne fonctionne pas. Jessica fait de la lumière avec son portable. À côté du scooter se trouvent deux ballerines noires.

– C'est tes chaussures ? demande M. Patron.

Non, ce sont celles de Laëtitia, qui est donc pieds nus, en plein hiver. M. Patron crie son nom dans la nuit matinale.

Jessica arrive à l'arrêt de bus complètement paniquée. Elle n'est capable d'articuler que trois mots : « Laëtitia, scooter, chaussures. » Ses copines, qui ne comprennent rien, la voient pleurer à l'arrière du car. Le portable de Laëtitia est sur messagerie.

Dans les couloirs du lycée, Jessica se jette dans les bras de Kévin, le petit copain de sa sœur. Tout le monde tente de joindre Laëtitia sur son portable. Lorsque le cours commence, Jessica prévient l'enseignant qu'elle va devoir laisser son portable allumé.

De son côté, Mme Patron court chez les voisins, appelle les hôpitaux de la région, à Pornic, Machecoul, Saint-Nazaire, Challans, Nantes. Aucun n'a admis une jeune fille accidentée dans la nuit. Vers 7 h 40, Mme Patron compose le 17. Le centre d'opérations sollicite l'intervention de la brigade de gendarmerie de Pornic. Dix minutes plus tard, une patrouille est sur les lieux.

À 8 h 15, le jour se lève non sur une scène de crime, mais sur une scène d'absence. Le scooter rouge de Laëtitia est couché sur l'accotement, il y a des traces de pneus et des petits débris en plastique sur la chaussée. Les gendarmes déroulent des bandes jaunes en travers de la route, tandis que la circulation est coupée au niveau du rond-point et en provenance de Pornic.

Le scooter et les ballerines gisent sur les gravillons qui bordent la route de la Rogère. Les maisons du voisinage, des pavillons avec un jardin bien entretenu, sont fermées par une petite clôture blanche. De l'autre côté de la route, les gendarmes commencent à ratisser les champs et les terrains vagues. L'aube est glaciale, l'herbe blanche de givre. Les chiens ne déterminent aucune direction, ce qui signifie que Laëtitia n'a pas cheminé depuis le lieu de son accident : elle en a été directement prélevée. Des techniciens en identification criminelle photographient les indices, matérialisés par des plots jaunes numérotés. Un hélicoptère survole la zone.

Tandis qu'un signalement pour « disparition inquiétante » est transmis au procureur de la République à Saint-Nazaire, un coordinateur des opérations de police scientifique arrive à la gendarmerie de Pornic. Durant l'enquête de flagrance, placée sous l'autorité du procureur, toutes les hypothèses sont ouvertes : fugue, suicide, enlèvement. Première question : quelle est la dernière personne à avoir vu Laëtitia ?

M. et Mme Patron débarquent au lycée en plein milieu des cours. Ils emmènent Jessica à la gendarmerie de Pornic, où tous trois fournissent les premiers renseignements. Laëtitia et Jessica Perrais sont des jumelles de dix-huit ans, confiées à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Loire-Atlantique depuis l'âge de huit ans. Majeures, elles ont choisi de rester chez M. Patron, assistant familial de profession, qui les élève avec sa femme depuis qu'elles ont douze ans. Ils habitent une belle maison sur la route de la Rogère, à Pornic.

Jessica prépare un CAP cuisine au lycée professionnel de Machecoul. Laëtitia travaille à l'Hôtel de Nantes, un hôtel-restaurant situé à La Bernerie-en-Retz, à 3 kilomètres de son domicile, et prépare en alternance un CAP de serveuse dans un centre de formation à Saint-Nazaire. À l'Hôtel de Nantes, ses horaires sont les suivants : de 11 heures à 15 heures, pour le service du midi, et de 18 h 30 à 21 h 30, pour le service du soir, les deux étant séparés par une pause de quelques heures. En dehors de son travail, Laëtitia mène une vie tout à fait rangée : elle ne fume pas, ne boit pas, sort peu, ne roule pas vite en scooter, met toujours son casque. Elle n'a jamais fugué. Tous ses amis sont lycéens ou apprentis.

Quatre jeunes, dans l'entourage de Laëtitia, sont entendus par les gendarmes.

Kévin, dix-huit ans, lycéen

C'est son petit copain, scolarisé au lycée professionnel de Machecoul. Ils s'appellent plusieurs fois par jour. Il a eu Laëtitia deux fois au téléphone la veille, mardi 18 janvier.

Le premier appel a eu lieu vers 18 h 30, alors qu'elle est retournée à l'Hôtel de Nantes pour y dîner avant le service. Kévin vient de sortir du lycée ; Laëtitia lui avoue qu'elle a fumé « un truc marron » avec des amis sur la plage. Surprise et colère de Kévin : une fois déjà, Laëtitia a voulu essayer avec

des copines, il a dit non. Elle sait très bien que le shit est une drogue, un sale truc auquel il ne faut pas toucher.

Deuxième appel vers 21 h 40, après la fin du service. Kévin entend quelqu'un qui chuchote près d'elle. Qui est-ce ? Laëtitia répond que c'est « un homme d'une trentaine d'années ». Kévin n'est pas trop rassuré. Elle lui dit de ne pas s'inquiéter, elle le rappellera plus tard. Dans la soirée, Kévin essaie de la joindre. « Au bout de dix appels, j'ai laissé tomber. Si ça se trouve, elle s'est endormie. »

Steven, dix-huit ans, apprenti cuisinier

Il travaille avec Laëtitia à l'Hôtel de Nantes. Au retour de sa pause, peu avant 18 h 30, il l'a aperçue aux côtés d'un homme d'une trentaine d'années, une espèce de SDF à la mine patibulaire qui lui a lancé d'un ton agressif : « N'oublie pas, c'est moi qui viens te chercher ce soir ! »

D'ordinaire, à la fin du service, Laëtitia et Steven rentrent en se suivant à scooter. Ce soir-là, elle a changé les habitudes : « Non, Coco, je rentre plus tard. » Sur le chemin du retour, Steven est suivi par une Peugeot 106 blanche. La voiture reste un moment derrière lui, puis accélère, le colle, le double, freine pour lui laisser de l'avance, avant de se remettre à sa hauteur en klaxonnant et en faisant des appels de phares. La voiture le serre sur la droite, Steven est obligé de s'arrêter sur le bas-côté au niveau du McDo de Pornic.

Le conducteur baisse la vitre, très énervé. Steven le reconnaît immédiatement : c'est l'homme qui était avec Laëtitia devant l'Hôtel de Nantes.

- T'es qui, toi ? Où est Laëtitia ?
- Elle est encore au travail.
- Ben, j'espère !

L'homme repart comme un fou au volant de sa 106.

William, dix-huit ans, apprenti cuisinier

C'est un ami de Laëtitia, à la fois confident écouté et amoureux éconduit, un peu chevalier servant. Ils se sont rencontrés à l'Hôtel de Nantes, où William a travaillé en cuisine quelques mois. Toute la journée, ils n'ont cessé d'être en contact par téléphone ou par SMS. En tout, ils ont échangé quatre-vingt-deux messages ou appels.

Vers 16 h 30, Laëtitia raconte à William qu'elle vient de coucher avec le meilleur ami de Kévin. Elle craint qu'il le prenne mal s'il l'apprend. Aux alentours de 23 heures, elle dit à William qu'elle a bu de l'alcool ; elle regrette, semble triste. Vers minuit et demi, elle lui envoie un texto : « j ai un truc grave a te dir ». Enfin, peu avant 1 heure, dernier appel à William : elle a été violée. Sa peur est perceptible, ses mots sont bloqués, comme dans un bégaiement. Au loin, on entend un bruit de musique, peut-être un autoradio. Laëtitia raccroche parce qu'elle n'a plus de batterie, elle rappellera de chez elle.

Antony, dix-neuf ans, militaire

C'est le fils des employeurs de Laëtitia, propriétaires de l'Hôtel de Nantes à La Bernerie-en-Retz. Il habite dans un studio à côté de l'hôtel-restaurant de ses parents. Il a passé la soirée du 18 janvier à jouer à la PlayStation avec des copains.

Vers 1 heure du matin, ils entendent un bruit de moteur et une portière qui claque. Par la fenêtre, Antony aperçoit Laëtitia, son casque à la main, penchée sur la vitre ouverte d'une 106 blanche, parlant avec colère et animation au conducteur. Les warnings de la voiture projettent des flashes orange sur les façades de la petite rue endormie. « Ça hausse le ton, j'entends la voix d'un homme et Laëtitia qui répond. »

Tandis que Laëtitia repart en scooter vers la mairie de La Bernerie, la 106 remonte la rue « en pleine furie », avant de faire demi-tour en empruntant le sens interdit.

Les gendarmes recueillent d'autres informations troublantes. Un ouvrier logé à l'Hôtel de Nantes, que Laëtitia a servi au dîner, déclare l'avoir aperçue vers 22 h 30 au Barbe Blues, un bar de nuit interlope de La Bernerie. Entre 1 heure et 1 h 30, M. Patron et Jessica ont entendu des claquements de portières sur la route de la Rogère. M. Patron est sorti en pyjama avec sa lampe torche, mais sans rien voir. C'est à 7 h 15, au matin, que Jessica a découvert le scooter de sa sœur.

La dernière personne à avoir vu Laëtitia est donc l'homme à la 106 blanche. Grâce aux différents témoignages, les gendarmes sont en mesure d'établir un portrait-robot : 1,85 mètre, brun, athlétique, les cheveux coiffés en arrière, les tempes rasées, vêtu d'une veste en cuir et d'un sweat à capuche.

Le parquet de Saint-Nazaire ouvre une information pour « enlèvement et séquestration ». Le groupement de gendarmerie de Loire-Atlantique, dirigé par le colonel Hubscher, est mis en alerte. La section de recherches (SR) des Pays de la Loire, basée à Angers, prévient l'adjudant-chef Frantz Touchais, un des enquêteurs les plus chevronnés de la division « Atteinte aux personnes ». Frantz Touchais se trouve alors à Nantes pour une garde à vue. Il comprend immédiatement la gravité de la situation : Laëtitia a disparu à 50 mètres de chez elle, elle aurait pris son scooter si elle avait fugué, elle est sans chaussures alors qu'il gèle. « Ça sent l'enlèvement à plein nez. »

Dans l'après-midi, le portable et la carte bleue de Laëtitia sont placés sous surveillance. Des réquisitions sont adressées aux opérateurs téléphoniques pour identifier ses contacts. La brigade de contrôle et de recherches des impôts de Nantes fournit les numéros des comptes dont elle est titulaire : aucun mouvement n'est constaté. Vers 15 heures, un avion de

l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) atterrit sur un aérodrome de la région.

Les gendarmes perquisitionnent au domicile de M. et Mme Patron, route de la Rogère à Pornic. La chambre de Laëtitia, minuscule et sans fenêtre, est meublée à la spartiate : un petit lit, une étagère, une armoire avec quelques vêtements. Sa brosse à dents et sa brosse à cheveux sont mises sous scellés, afin de disposer de son ADN. Dans un sac de classe en jean, les gendarmes saisissent trois lettres de la main de Laëtitia, dans lesquelles elle dit adieu à ses proches et exprime ses dernières volontés.

À l'Hôtel de Nantes, situé en plein centre de La Bernerie, la jeune fille dispose à l'étage d'une chambre qui lui sert de vestiaire. Rien de suspect n'y est observé. Sa tenue de service est soigneusement étalée sur le lit.

À 16 h 53, le site de *Ouest-France* annonce la « disparition inquiétante d'une jeune fille à La Bernerie-en-Retz ». Une heure et demie plus tard, l'AFP titre à son tour : « Importantes recherches après la disparition d'une jeune femme à Pornic ». La Bernerie, petite commune de 2 500 habitants, fait partie de l'agglomération de Pornic, qui en compte environ 14 000. Nous sommes sur la façade atlantique, à une cinquantaine de kilomètres de Nantes.

En début de soirée, grâce aux témoignages des clients du Barbe Blues et avec l'aide des policiers de Nantes, les gendarmes connaissent l'identité du conducteur de la 106 blanche. Son casier judiciaire fait sept pages. La 106 est un véhicule volé. Dilemme : faut-il essayer de localiser l'homme grâce à ses téléphones portables ou aller perquisitionner directement aux adresses qu'il a laissées ? Parmi celles-ci, le domicile de son cousin, au lieu-dit Le Cassepot, près d'Arthon-en-Retz, non loin de La Bernerie. Les gendarmes savent qu'il y a là-bas un grand terrain, avec un hangar et des caravanes, et que le cousin est absent : c'est le meilleur endroit pour séquestrer Laëtitia.

Le temps est compté.

À 23 heures, les gendarmes mènent une opération de reconnaissance au Cassepot. Le hameau, cinq maisons isolées au milieu du bocage, est plongé dans le noir. La température est glaciale, il règne un silence absolu. Les gendarmes avancent à tâtons. Les maisons sont équipées de lumières à déclenchement, des chiens veillent derrière les clôtures. Les gendarmes rebroussement chemin, de peur de se faire repérer. Comme l'homme est armé et qu'il détient probablement Laëtitia, le colonel Hubscher demande l'intervention du GIGN.

La maternité à coups de cutter

Dans le ventre de leur mère, elles étaient ensemble.

Sur la photo prise à la maternité, la maman serre ses deux nouveau-nées contre elle, Laëtitia et Jessica. Adossée à l'oreiller, elle regarde l'objectif avec le sourire heureux et fatigué de celles qui ont passé plusieurs heures en salle de travail. Sur une autre photo, le flash a surpris les deux bébés, désormais âgés de quatre mois, regard éberlué et tétine dans la bouche. Laëtitia à sept mois, vêtue d'un pyjama rose, est calée entre des coussins. Jessica, qui feuillette l'album avec moi, commente avec fierté : « Laëtitia n'a pas ses joues, elle est plus maigrichonne. Moi, j'ai mes joues ! »

Les deux sœurs sont nées à Nantes le 4 mai 1992, Jessica à 11 h 15, Laëtitia à 11 h 16. Ce sont de fausses jumelles, dizygotes, qui ont la moitié des gènes en commun.

La maman, Sylvie Larcher, a vingt-quatre ans. Elle travaille comme agent d'entretien à l'inspection académique. Le papa, Franck Perrais, vingt-cinq ans, est serveur. Ils se sont rencontrés un an plus tôt et ont rapidement emménagé ensemble. Franck se souvient de sa belle surprise à l'échographie : « Deux enfants d'un seul coup, ça va faire du travail ! » Alain Larcher, l'oncle maternel et parrain de Laëtitia, affirme au contraire que l'arrivée des jumelles a été vécue comme une catastrophe. Franck Perrais aurait ronchonné : « Une, ça va, mais deux, que voulez-vous qu'on en fasse ? » Il a reconnu ses filles quelques jours après leur naissance.

À propos de leur petite enfance, les souvenirs divergent à nouveau. Dans l'esprit de Franck Perrais, la période est heureuse. Les jumelles sont faciles, Laëtitia dort tout le temps, Jessica ne pleure pas tellement. Selon Alain Larcher, en revanche, c'est le début du chaos. Le père rentre ivre tous les soirs, s'en prend à la maman et aux fillettes.

Les parents se séparent en 1993. Sylvie, restée seule avec ses filles, fait une dépression. Franck passe les voir de temps en temps. Il veut reprendre la vie commune ; elle accepte, pour laisser une chance à leur couple, mais Franck continue de faire la bringue et de se montrer violent. Il déteste voir Laëtitia et Jessica jouer par terre : « Ça suffit ! Debout ! Levez-vous ! » Sylvie intervient, le ton monte et cela se termine en scène de ménage. Si quelqu'un s'interpose, Franck rétorque : « C'est mes filles, je fais ce que j'en veux ! »

Un souvenir d'Alain Larcher : Jessica pleurait parce que sa couche était sale. De colère, Franck l'a attrapée et jetée d'un canapé à l'autre par-dessus la table basse du salon. La chienne, un grand berger allemand, s'est mise au-dessus d'elle pour la protéger. Une autre fois, Franck a suspendu Laëtitia dans le vide, depuis le palier du troisième étage, en la tenant par les bretelles de sa salopette. Il menace Alain Larcher, qui grimpe les escaliers pour venir venger sa sœur : « T'approche pas, sinon je lâche ! » Jessica sanglote, agrippée aux jambes de sa mère.

Je suis dans l'appartement d'Alain Larcher, dans la banlieue de Nantes. Il est venu avec sa fille me chercher à l'arrêt de bus. On bavarde dans le salon. Sur la cheminée, une urne contient les cendres de la chienne. Alain Larcher a longtemps travaillé comme chef cuisinier. Les photos qui défilent sur l'ordinateur nous font remonter le temps : des vacances en Bretagne, une piscine en plastique pour les filles, Laëtitia juchée sur le dos d'une vache. Un petit sapin en carton vert que Laëtitia et Jessica lui ont offert à Noël, leur portrait d'écolières collé dessus. Alain Larcher aurait aimé accompagner sa filleule dans les premiers

pas de sa vie d'adulte, être présent à son mariage. Au lieu de cela, il a organisé des marches blanches.

C'est un grand gars costaud, brun aux yeux bleus, les cheveux coupés en brosse, le visage anguleux, usé par les périodes de chômage et les épreuves de la vie. Sa chemise noire est ouverte sur une chaîne en argent. En se remémorant la scène où Franck Perrais a suspendu Laëtitia par les bretelles de sa salopette, le colosse a les larmes aux yeux :

– Ma princesse était dans le vide.

Alain Larcher en veut à Franck Perrais. Il s'en est ouvert à *Paris Match* bien avant que je vienne l'interroger : sa sœur revenait avec des bleus, des coquarts, des entailles, des traces de cutter sur tout le corps. Franck la forçait à faire l'amour quand elle n'avait pas envie. Il frappait ses filles. Sylvie n'osait pas en parler à ses parents, parce qu'ils lui avaient fermement déconseillé de se mettre en ménage avec lui. Et puis, dans son enfance, Sylvie avait déjà subi des agressions sexuelles ; son père était alcoolique et violent. Finalement, avec l'aide de ce dernier, elle a réussi à mettre Franck dehors en avril 1995.

Le malheur de Laëtitia et Jessica a commencé très tôt. Est-il possible qu'elles soient nées d'un viol, qu'elles aient souffert *in utero* ? Après leur naissance, elles ont vécu la violence de l'intérieur, car il n'y a pas de séparation entre le tout-petit et sa mère. Personne n'était en sécurité à la maison. Avant, se souvient Alain Larcher, « ma sœur avait une bonne situation : elle était active, souriante, heureuse de vivre. Si elle n'avait pas subi tous ces sévices, elle ne serait pas tombée en dépression et les filles n'auraient jamais été placées ». À plusieurs reprises, il a essayé de lui ouvrir les yeux, mais elle était amoureuse, elle avait son Franck dans la peau, elle voulait vivre avec le père de ses filles. Un jour, Alain Larcher a attendu son beau-frère à la sortie de son travail, dans un restaurant universitaire, et il lui a cassé le nez. « Heureusement pour lui, on nous a séparés. »

Le dossier d'assises de Franck Perrais, que la procureure de la République à Nantes m'a autorisé à consulter, nous

apprend que, le 16 octobre 1995, Franck s'est rendu à la sortie de l'école de ses filles. Il a suivi Sylvie et s'est invité chez elle. Dans la soirée, une fois les jumelles couchées, il lui a confisqué le téléphone, l'a forcée à se déshabiller, l'a bâillonnée avec un torchon et l'a violée sous la menace d'un cutter, en lui faisant une estafilade de 3 centimètres sur l'avant-bras. Une semaine plus tard, il a voulu recommencer, mais elle s'est réfugiée dans les toilettes, d'où elle a appelé au secours. Quand les voisins sont arrivés, elle pleurait.

Soutenue par son frère, Sylvie a porté plainte. Franck Perrais a été incarcéré et, deux ans plus tard, le 16 septembre 1997, il a été condamné par la cour d'assises de Loire-Atlantique pour viol et tentative de viol avec arme. Pour lui, cinq ans de prison, dont deux avec sursis ; pour elle, la dépression et des séjours en hôpital psychiatrique.

*

J'ai rencontré Franck Perrais au cabinet de son avocat. Petit, râblé, impeccable dans son costume noir, il a un nez de boxeur et des cheveux blonds coupés en brosse. Avec les bras et la poitrine couverts de tatouages, il se présente comme un dur au cœur tendre. Sa syntaxe est aussi déstructurée que son existence, un mot vient à la place d'un autre, les phrases ne débouchent sur rien. Lassé des boîtes d'intérim et des formations bidon, il se rend utile à sa manière en animant un site Internet dédié à la mémoire de sa fille. Notre rencontre tombe à pic : justement, il cherchait un écrivain.

Franck Perrais est né en 1967. Il a grandi à Couëron, en aval de Nantes, entre sa sœur, son frère Stéphane et un autre frère handicapé. Le père, peintre en bâtiment, avait des problèmes d'alcool. La mère, agent d'entretien dans les hôpitaux, estime que Franck a eu une enfance difficile, mais lui, de son côté, en garde un bon souvenir. Avec Stéphane, ils faisaient des petits larcins, couraient après les filles, s'amusaient avec trois fois

rien, des billes, des morceaux de bois. À neuf ans, on l'a envoyé en pension, parce que, dit-il, « j'avais un *ssseu* sur la langue ». Là-bas, les éducateurs étaient sévères : catéchisme obligatoire, punitions à tout bout de champ. À douze ans, il est entré en section d'éducation spécialisée dans un collège de Nantes. À seize ans, il a commencé une formation de peintre en bâtiment, puis il a été successivement apprenti menuisier, apprenti pâtissier, apprenti mécanicien, apprenti en apprentissages, avant de devenir « serveur en haute gastronomie » dans un restaurant du littoral. Ensuite, il a enchaîné les contrats d'intérim.

Son frère Stéphane a été placé en foyer. Il est allé voir de lui-même l'assistante sociale et, un beau jour, les parents ont été remplacés par des éducateurs. Pour lui, Franck a été un bon père : « On partait se balader en vélo avec les enfants. Mon frère avait ses deux filles, l'une devant, l'une derrière. On pique-niquait, on jouait au foot. Je revois le visage des filles sur le vélo, avec un immense sourire. »

Franck Perrais est un homme malmené par la vie, peu instruit, irritable, violent, mais j'ai acquis la conviction qu'il a aimé ses filles, du moins au bout d'un certain temps. Il n'a jamais rompu le contact. Il a toujours exercé son droit de visite, payé la pension alimentaire. Il le disait il y a vingt ans, il le reedit devant moi : « J'aime voir mes filles, j'adore mes filles. » Aujourd'hui, il prend des nouvelles de Jessica, lui offre des petits cadeaux. Il est là quand elle a besoin d'aller sur la tombe de sa sœur, à La Bernerie.

Je ne sais pas, en revanche, si l'on peut dire qu'il a aimé leur mère. Il faudrait se mettre d'accord sur des expressions comme « amour », « vie commune », « protection mutuelle », mais il y a aujourd'hui, dans le regard de Sylvie Larcher, une peur gigantesque, viscérale, qui en dit plus long que tous les rapports sur les violences faites aux femmes. Peur du père qui boit et cogne, peur des hommes qui vous tailladent, qui s'arrogent un droit de propriété sur vous, qui vous pénètrent quand ça leur chante, mais aussi peur des autres, peur des

autorités, peur du monde – un mixte de sidération et d’attente qui prend la forme d’un sourire immobile et qui est la crainte de mal faire, l’effort muet et appliqué pour ne pas déclencher la colère de l’autre.

Alain Larcher me raconte que sa sœur dit oui à tout, mais il n’est pas sûr qu’elle comprenne vraiment. Cela ne l’étonne pas, avec tous les médicaments qu’elle prend. Elle se fait couler un bain, elle va promener le chien en attendant et, à son retour, les pompiers sont là pour l’inondation.

*

Sous l’Ancien Régime et au XIX^e siècle, les violences sexuelles bénéficiaient d’une grande indulgence. L’homme n’a fait qu’exprimer son désir, la femme l’a provoqué. Ce renversement de culpabilité procède d’un jugement de valeur qui subordonne le sexe « faible » au sexe fort, les « moitiés » aux êtres complets. Au sein du couple, la notion même de violence sexuelle est impensable. D’après le Code civil napoléonien, la femme doit « obéissance à son mari ». Il est entendu que les besoins sexuels du mari doivent trouver un exutoire. Le rapport sexuel qu’il impose, lors de la nuit de noces, à sa jeune épouse vierge et ignorante est un passage obligé. La violence fait partie des droits de l’homme.

C’est très tardivement – au début des années 1990 en France, aux Pays-Bas, en Suisse et en Angleterre – que la loi a autorisé les femmes à poursuivre leur conjoint pour violences sexuelles. En France, depuis la loi de 2006, un viol (défini comme un acte de pénétration commis par violence, menace ou surprise) est aggravé s’il est commis par le mari ou le compagnon. Mais il y a, au sein du couple, une large palette de violences, leur finalité étant la domination et la soumission de l’autre : insultes répétées, actes d’intimidation, harcèlement, chantage affectif, pressions psychologiques, menaces sur les enfants, rapports sexuels forcés, gifles, coups, sévices, etc.

D'après l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France, rendue publique en 2000, près de 10 % des femmes en couple disent avoir subi des violences psychologiques, verbales, physiques ou sexuelles dans l'année qui précède. Les jeunes (de vingt à vingt-quatre ans) sont nettement plus exposées que leurs aînées. La moitié des femmes violées l'ont été par un conjoint ou un ex-conjoint, ces viols donnant rarement lieu à une plainte et, moins encore, à un procès. Toutes les classes sociales sont concernées, mais une enquête menée en 1996 auprès des médecins généralistes de Loire-Atlantique met en cause la précarité dans la moitié des cas et l'alcoolisme dans plus de 90 % des cas.

À quel point Franck Perrais a-t-il abîmé la mère de ses filles ? Sylvie Larcher a subi une espèce de mort psychique. D'autres femmes ont rencontré la mort tout court. En France, elles sont plus de cent par an : mères de famille étranglées ou abattues au fusil, ex-conjointes tuées à coups de poing après avoir été la cible de dizaines de textos injurieux envoyés à toute heure du jour et de la nuit, femmes poignardées pour avoir refusé une relation sexuelle. Certaines de ces affaires arrivent sur le bureau de Cécile de Oliveira, l'avocate de Jessica.

*

La cour d'assises de Loire-Atlantique siège au tribunal de grande instance (TGI) de Nantes, dans une salle de dimensions relativement modestes, mais dont le plafond monte à 7 ou 8 mètres. Dans ce cube de lumière teintée par les dalles bordeaux, j'ai vu Cécile de Oliveira plusieurs fois à l'œuvre. La robe noire a remplacé (ou plutôt recouvert) le jean et le corsage à fleurs. Elle écoute, prend des notes, interroge et, à la fin, elle plaide. Quand elle représente une partie civile, elle essaie de nouer un contact, une sorte de contrat moral avec l'accusé, pour parvenir ensemble à la vérité. À défaut, elle le déstabilise avec des questions décalées qui orientent

la conversation dans un sens inattendu, opérant des détours pour mieux en revenir au crime.

Aujourd'hui, c'est le procès de Bernard, accusé d'avoir assassiné une collègue à coups de tournevis. Dépit amoureux. La victime a été retrouvée dans le local technique de l'entreprise, baignant dans son sang. La voiture de Bernard avait été nettoyée de fond en comble, mais les policiers l'ont passée au Bluestar, un produit qui permet de révéler les traces de sang même si elles ont été lavées, et du sang a été retrouvé sur le levier de vitesse. Dans le box, un homme d'une quarantaine d'années, en costume, tête baissée, l'air doux et inoffensif, patiente sagement : c'est Bernard. Passionné d'informatique, de musique et de cinéma, il est solitaire et renfermé. Son papa voulait qu'il sorte davantage.

Depuis le début du procès, il louvoie, alléguant l'amnésie. Il répond invariablement qu'il a oublié, qu'il ne sait plus, que c'est le « trou noir » – jusqu'à ce que Cécile de Oliveira, qui représente la famille de la victime, se dresse face à lui. La scène est rapportée dans le *Ouest-France* du 25 juin 2014 que j'ai acheté à mon arrivée en gare de Nantes :

– Où vous êtes-vous débarrassé de vos baskets pleines de sang ?

Le public entend Bernard murmurer :

– Dans une poubelle.

Cécile de Oliveira l'encourage :

– J'ai la certitude que vous pouvez raconter la scène.

Elle lui demande doucement s'il s'est senti abandonné lorsque sa collègue a coupé les ponts parce qu'il devenait « trop collant » ; si, de ce jour, il n'a plus rien eu dans sa vie, à part maman, papa et la religion. Bernard craque :

– On était face à face, dans le local. Je me souviens de ses cris, effrayants.

Pendant une demi-heure, Cécile de Oliveira l'accouche de son atroce confession.

Le Cassepot

Dès le début, Cécile de Oliveira (que je pourrais appeler Cécile, car nous sommes rapidement devenus amis) me conseille d'aller sur les lieux. Elle propose de m'y emmener en voiture.

Nous sommes en juillet 2014, il fait un temps splendide. Sur la route, nous parlons du métier d'avocat. En début de carrière, il faut prêter serment : « Je jure d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. » Sa seule nuit blanche a été à la veille d'une plaidoirie où son client devait être soit acquitté, soit condamné à une lourde peine. Finalement, il a pris vingt-huit ans, après avoir reconnu sa culpabilité *in extremis*. La vie d'un homme s'est jouée en quelques heures.

En première instance, le meurtrier de Laëtitia a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période incompressible de vingt-deux ans et d'une rétention de sûreté, dispositif voté sous Nicolas Sarkozy qui permet d'interner le condamné libérable dans un hôpital-prison s'il est toujours dangereux. C'est une des plus lourdes peines prononçables en droit français, la rétention de sûreté venant en quelque sorte garantir une perpétuité réelle.

Cécile de Oliveira n'est pas inquiète pour le procès d'appel, qui doit se tenir à Rennes à l'automne 2014. Elle serait même soulagée qu'il prenne moins, par exemple la perpétuité sans la rétention de sûreté, ou même seulement trente ans. Je m'étonne.

– Non, répond-elle, il faut que les gens sortent un jour. Ce n'est ni un monstre, ni un fou, seulement un pauvre type qui a commis un crime horrible. Il n'était pas déterminé à ça.

D'ailleurs, elle aurait aimé le défendre, plaider sur le principe, à la Badinter, parce que tout le monde a le droit d'être défendu et bien défendu, même les terroristes et les violeurs d'enfants. Cécile de Oliveira est écoeurée par la rétention de sûreté, qui ne fait pas dépendre l'enfermement d'un acte interdit par la loi, mais d'une personnalité évaluée par des experts.

Nous arrivons à La Bernerie, petite station balnéaire sur l'Atlantique, bondée en cette période estivale. Nous passons devant la petite église où a eu lieu la messe d'enterrement de Laëtitia trois ans plus tôt, le 25 juin 2011. Le Barbe Blues, le bar de nuit miteux où elle a été vue après son service, a changé de nom. On dirait que ce bar attire l'horreur : en février 2011, l'ancien patron a été condamné pour avoir étranglé et découpé sa compagne, avant de la jeter à l'eau dans deux valises.

Nous déjeunons à l'Hôtel de Nantes. La façade est jaune canari, ponctuée d'auvents bleus. La salle de restaurant est une pièce vaste et agréable, avec une quinzaine de tables, un sol carrelé et une décoration résolument kitsch : un angelot jouant du luth, des cages à oiseaux vides, une affiche à la gloire de « PARIS » dont le I est figuré par la tour Eiffel, une affiche de style cubain représentant un cigare et des lattes en bois blanc. L'hôtel-restaurant fait karaoké. Sur chaque table, un petit écriteau annonce : « Ici, à l'Hôtel de Nantes, tous les samedis soir, hors saison, on danse sans majoration et sans aucune modération. » Une carte de l'île d'Yeu est imprimée sur les sets de table en papier, avec curiosités touristiques, horaires des traversées et promotions publicitaires.

Mme Deslandes, la restauratrice, ex-patronne de Laëtitia, nous apporte nos crêpes. Puis, d'un ton mi-plaintif, mi-sentencieux :

- On est envahis de fourmis volantes. Il va y avoir de l'orage.
- C'est pas faux ! s'amuse Cécile de Oliveira.

L'Hôtel de Nantes fonctionne à l'année. Laëtitia y était

serveuse depuis l'été 2010. L'hiver, à la morte-saison, on y sert des « repas ouvriers », des menus complets dans les 7 ou 8 euros pour les ouvriers des chantiers de restauration-rénovation qui foisonnent dans la région. Ils logent à l'hôtel-restaurant, le temps que le chantier soit terminé. Des repas ouvriers, c'est ce que Laëtitia a servi le dernier jour de sa vie.

Le mardi 18 janvier 2011, la station balnéaire était déserte. Seuls l'Hôtel de Nantes, le Barbe Blues et quelques commerces étaient ouverts, mais la météo était clémente, comme en attestent les photos de Laëtitia retrouvées dans le portable de son meurtrier. Aujourd'hui, La Bernerie est prise d'assaut par une foule de vacanciers. Des chars à voile et des catamarans sont rangés sous les drapeaux qui claquent au vent. Sur la plage, petits et grands cuisent au soleil.

Nous nous rendons au cimetière, une aire sablonneuse perchée sur les hauteurs. Le marbre rose est couvert de fleurs et de plaques funéraires.

Laëtitia Perrais, 1992-2011

La route de la Rogère, parallèle à la côte, traverse une zone pavillonnaire entre ronds-points et panneaux publicitaires. C'est là qu'habitent M. et Mme Patron, c'est là que Laëtitia a vécu avec sa sœur et c'est là qu'elle a été enlevée, vers 1 heure du matin, dans la nuit du 18 au 19 janvier 2011.

Nous partons pour le lieu-dit Le Cassepot sur des routes de campagne. Cassepot, un nom célinien, à la fois vulgaire et inquiétant, comme Casse-pipe, Casse-tête, « se faire casser le pot ». Cécile de Oliveira s'engage sur un chemin en terre et coupe le moteur. Derrière le portail s'étend un terrain encombré d'épaves de voitures, de moteurs noirs et huileux, de parpaings, de gravats, de rebuts non identifiés, de vieux réfrigérateurs basculés sur le dos – une sorte de garage à ciel ouvert, étalé dans l'herbe grasse. Un portique à balançoires, auquel sont fixées une chaîne et une poulie, sert à lever les carcasses

pour les désosser. Un hangar se dresse sur la droite. Au fond du jardin, contre le rideau d'arbres qui ferme le terrain, on aperçoit un poulailler et deux caravanes.

Une femme est en train d'étendre du linge sur une corde. M'approchant d'elle, modeste et tout sourire, je lui dis que je travaille sur la « petite Laëtitia ». Elle s'assure que je ne suis pas un journaliste. On commence à discuter. Son mari, le cousin du meurtrier, est ferrailleur : il fait les déchetteries, chine des voitures pour les découper, revend la ferraille à un site de recyclage en Vendée, cuivre, laiton, alu. L'affaire a bouleversé leur vie. Pendant les faits, ils étaient au ski, dans les Pyrénées, à 900 kilomètres de là. Une voisine les a prévenus que les gendarmes étaient chez eux et retournaient tout. À leur retour, la maison était sous scellés. Ils ont dû habiter à droite et à gauche avec leurs trois enfants, tout en continuant à payer le loyer. On a fini par les autoriser à revenir. Un jour, les enfants sont entrés dans la caravane, malgré les scellés, pour y voler des bonbons.

*

Jeudi 20 janvier 2011

Il est 4 h 30 du matin. Le bocage est congelé dans la nuit. Les hommes du GIGN se déploient silencieusement dans le hameau du Cassepot ; ils ont une parfaite connaissance des lieux, le maire d'Arthon-en-Retz ayant dû leur fournir le cadastre en plein milieu de la nuit. Ils enjambent le portail, investissent le terrain, longent les murs comme des ombres. Le suspect est localisé non dans la caravane où il dort habituellement, mais au rez-de-chaussée de la maison.

Lorsque les gendarmes de l'unité d'élite font sauter la porte, la cartouche en céramique, projetée accidentellement dans l'habitation, atteint l'homme en pleine tête. Gisant sur le canapé du salon, inconscient, le front en sang, il ne peut être

interpellé, ni placé en garde à vue. Après que le médecin du GIGN lui a prodigué les premiers soins, il est évacué vers l'hôpital de Saint-Nazaire.

Premier état des lieux. La 106 blanche est stationnée devant le hangar. Une carabine 22 long rifle et une trentaine de téléphones portables sont saisis dans la caravane, en même temps que 700 grammes de résine de cannabis. Mais pas de Laëtitia.

Les recherches commencent selon la technique de l'escargot, qui consiste à élargir progressivement le périmètre en décrivant une spirale à partir du Cassepot.

Le relevé des empreintes digitales confirme l'identité de l'homme : il s'agit de Tony Meilhon, né le 14 août 1979, ferrailleur, condamné à treize reprises pour délits et crimes. À sa sortie de l'hôpital, vers 11 h 30, il est placé en garde à vue et se voit notifier ses droits. Il répond :

– Vous feriez mieux d'utiliser votre 9 mm, pour qu'on en finisse plus vite.

Meilhon est conduit à la brigade de gendarmerie de Pornic. Vu son pedigree, il n'est pas trop dépaysé.

Mai 1996 : condamnation à trois mois de prison avec sursis pour vol. Le sursis étant révoqué au bout de quelques mois, Meilhon, seize ans, est incarcéré pour la première fois de sa vie.

Avril 1997 : quatre mois de prison pour vol. Il viole son codétenu à l'aide d'un balai. Le codétenu avait agressé sexuellement sa propre sœur et Meilhon voulait « venger la petite fille ».

Mars 1998 : six mois de prison pour vol en réunion.

Mars 2001 : condamnation à cinq ans de prison par la cour d'assises des mineurs de Loire-Atlantique pour le viol de son codétenu (Meilhon était en détention préventive depuis août 1999).

Août 2003 : braquage de trois commerces avec cagoule, bombe lacrymogène et pistolet, pour payer sa consommation de drogue. Quelques centaines d'euros de recette. Interpellation.

Juin 2005 : condamnation à six ans de prison par la cour d'assises de Loire-Atlantique. Sa détention est émaillée de nombreux incidents : menaces envers les surveillants, culture de cannabis sur la fenêtre de sa cellule, incartades avec sa compagne au parloir. C'est un braqueur doublé d'une baraque : on le « respecte ».

Juin 2009 : un an de prison, dont six mois avec sursis, pour outrage et menaces en récidive à magistrat.

Février 2010 : libération. Meilhon élit domicile postal au Centre d'action sociale de Nantes. Il est pris en charge par sa belle-sœur, qui vit seule avec ses enfants dans une HLM (le frère de Meilhon étant lui-même en prison).

Pendant la garde à vue, le discours des gendarmes manque de cohérence. D'un côté, ils feignent l'indifférence : « Tu vas te prendre perpète, on s'en fout de la retrouver. » De l'autre, ils insistent pour savoir où il a mis la jeune fille. À un moment, sur la vidéo de l'interrogatoire, on voit que Meilhon se dit : « OK, terminé. » Il se tait, regarde ailleurs. Confronté au scénario que les gendarmes lui soumettent – viol, enlèvement, meurtre –, il sourit. De temps en temps, il lâche : « Je m'en fous », « je sais pas » ou « j'ai plus que quelques heures à vivre ». Il refuse de s'alimenter et de signer les documents.

Blessé par la cartouche en céramique, pressé de questions, Meilhon est aussi humilié dans sa fierté de malfrat. Comme il le reconnaîtra au premier procès : « Je m'attendais à ce que les gendarmes débarquent, mais pas aussi vite. »

Peu après 13 h 30, l'AFP fait le point sur l'enquête : « Outre le GIGN, quarante gendarmes sont mobilisés pour les recherches opérationnelles et vingt-cinq enquêteurs pour les investigations et les auditions. » L'article est signé « axt », pour Alexandra Turcat, journaliste à l'AFP depuis une vingtaine d'années et qui deviendra aussi une amie. Des perquisitions sont menées chez les proches de Meilhon, notamment chez son ex-copine, dans un quartier populaire de Nantes. Pendant que les gendarmes,

secondés par des maîtres-chiens, des plongeurs et un hélicoptère, explorent les environs du Cassepot, les techniciens en identification criminelle se déploient dans la maison du cousin. Des vêtements masculins sont saisis. Un foyer éteint est retrouvé au milieu du jardin, sous un caddie de supermarché qui sert de gril. Le coffre de la 106 est plein de sang séché. Il y a beaucoup de sang, trop de sang.

À 17 heures, Florence Lecoq, procureure de la République à Saint-Nazaire, tient une conférence de presse évasive et optimiste : « Nous n'avons aucune indication sur le fait qu'elle soit en vie ou l'inverse. » La thèse de l'enlèvement étant privilégiée, Laëtitia est considérée comme vivante « jusqu'à preuve du contraire ».

L'adjudant-chef Frantz Touchais, le « Monsieur Crimes Violents » de la SR d'Angers, arrive à la brigade de Pornic en compagnie de son binôme, un analyste criminel. Tandis que leurs collègues interrogent Meilhon, les deux hommes s'enferment dans un bureau : « On mouline tout ce qui est entré en procédure, on essaie de comprendre ce qui s'est passé. Les deux portables, celui de Meilhon et celui de Laëtitia, déclenchent sur le relais d'Arthon-en-Retz vers minuit. Ça signifie qu'il a amené la gamine au Cassepot. »

En fin d'après-midi, à la brigade de gendarmerie de Pornic, Meilhon sort enfin de son silence.

En sortant d'un bar PMU à La Bernerie, le mardi 18 janvier 2011, il a aperçu Laëtitia, qu'il avait rencontrée l'été précédent. Ils sont allés se promener sur la plage, où ils ont fumé du shit. Laëtitia était gaie. Il l'a invitée à boire un verre au Barbe Blues. Quand elle a repris son service à l'Hôtel de Nantes, vers 18 h 30, il est parti lui acheter des gants au Leclerc de Pornic. À la fin de son service, vers 22 heures, ils sont retournés au Barbe Blues, puis, après une altercation entre deux clients, ils sont allés dans un bar-lounge de Pornic, le Key46. En route, ils ont eu un rapport sexuel consenti sur le capot de la voiture. Vers 1 heure du matin, Laëtitia est repartie en scooter en oubliant sa paire

de gants offerte en cadeau. Alors qu'il la poursuivait pour la lui rendre, il l'a percutée involontairement : il a entendu un choc et la voiture s'est soulevée. Le scooter était au sol, Laëtitia ne bougeait plus. Après avoir chargé le corps dans le coffre, il est rentré chez son cousin au Cassepot. Les mains pleines de sang, il l'a allongée sur une planche, dans le hangar, pour voir ce qu'elle avait. Après, « c'est le diable » : pris de panique, il a jeté le corps dans la Loire depuis le pont de Saint-Nazaire.

Cette version laisse les enquêteurs sceptiques, sauf sur un point : Laëtitia est morte.

À 20 heures, le journal de TF1 s'ouvre sur la « disparition inquiétante » d'une jeune fille de dix-huit ans dans la région de Pornic ; un suspect a été arrêté.

Papa au coin

Après l'incarcération de Franck Perrais en novembre 1995, les jumelles vivent avec leur mère à Nantes. Premiers souvenirs de Jessica : des douches froides quand elle fait une colère, des coups de cuillère en bois sur les fesses quand elle fait une bêtise. Dans son album, des photos montrent les jumelles sur une balançoire, le berger allemand d'Alain Larcher à côté du canapé, un gâteau d'anniversaire, une chasse aux œufs de Pâques dans le jardin des grands-parents. Laëtitia et Jessica sont coiffées et habillées exactement de la même manière, avec des couettes et une doudoune orange. Leur maman figure sur la photo.

– Votre mère était tendre ?

Jessica sourit :

– Je ne dirais pas ce mot-là...

Sylvie Larcher aime sortir en discothèque ; ces jours-là, une amie vient garder ses filles. Parfois, elle pique des crises de nerfs. Il lui arrive de casser des objets ou de bloquer l'ascenseur. Les petites font des cauchemars à cause de leur père. Parfois, elles dorment toutes les trois ensemble. En janvier 1996, Mme Larcher déclare aux psychologues : « Je fais des cauchemars. J'ai surtout peur que Laëtitia soit tuée par son père, parce qu'il ne l'aime pas. »

Quand finalement leur maman est hospitalisée pour dépression, les jumelles partent vivre chez leur grand-mère